

**Projet pédagogique de l'association
« Klene Geiderder »**

Maison d'Assistants Maternels
6 rue du Moulin - 67170 GEUDERTHEIM

**1. Maison d'Assistants Maternels « Klene Geiderder » :
bref historique et objectifs**

1.1 Une solution pour une commune

Le projet d'une maison d'assistantes maternelles est né en 2009. Elle a été la première en Alsace dans le village de Geudertheim. Le projet est né d'une volonté conjointe d'assistants maternels à la recherche d'une alternative dans le confort de travail, et de la commune de Geudertheim à la recherche d'une solution pour la garde des enfants de moins de 3 ans résidant dans la commune.

Suite au départ d'une assistante maternelle, l'association « Klene Geiderter » prend le relais, au 1^{er} septembre 2013, de l'association « Oumpa Loumpa » pour le fonctionnement de la Maison d'Assistants Maternels (MAM).

Malgré le changement d'association, le but et le fonctionnement de la MAM restent les mêmes. Celle-ci est hébergée dans une maison que la commune met à disposition de l'association pour un loyer réduit.

Aujourd'hui, deux assistants maternels assurent le fonctionnement de la MAM, jusqu'à trois assistants maternels maximum pourront y travailler, et ce pour l'épanouissement et le confort des enfants accueillis.

1.2 Missions

Le principal objectif de la Maison d'Assistants Maternels est d'accueillir de jeunes enfants dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à leur épanouissement et de permettre ainsi à leurs parents d'exercer une activité professionnelle en toute sérénité.

Cette maison est un lieu de vie et d'éveil qui tient compte de tous les besoins affectifs, psychologiques, physiques et ludiques de l'enfant. Ce lieu permet une approche socialisante et éducative de la vie en collectivité et favorise la reconnaissance de son individualité.

Apporter bien-être, joie de vivre et permettre l'autonomie à l'enfant nécessite d'apprendre à le connaître et à lui proposer un accueil adapté. Ceci n'est réalisable qu'en établissant une relation de confiance et en ayant des échanges constructifs avec les parents. Nous sommes à leur écoute et veillons à les informer du bon déroulement des journées de leur enfant.

En temps normal, la structure est ouverte entre 7h15 et 18h30. Les horaires peuvent être modifiés selon les contrats des assistantes maternelles et des besoins des parents.

2. Besoins, principes et valeurs dans la pratique auprès des enfants

2.1 Les besoins de l'enfant

L'enfant a différents besoins. Leur satisfaction permet de lui assurer un développement harmonieux. Certains besoins sont des besoins vitaux : boire, manger, dormir. D'autres des besoins liés à son développement moteur et psychologique acquisition de repères (temps, espace, limites), sécurité affective et matérielle, autonomie, apprentissage de la relation avec l'autre, apprentissage du respect de soi, des autres dans leur différence et du respect des choses.

2.2 Principes et valeurs

La pratique éducative de la MAM respecte un certain nombre de principes :

- Le respect des rythmes des enfants.
- La recherche d'une prise en compte de l'individualité de chacun au sein du groupe.
- La verbalisation. On cherchera à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent.
- L'accompagnement de l'enfant dans la recherche de son autonomie. Dans la mesure du possible, l'enfant est encouragé et accompagné pour lui permettre de "faire" par lui-même.
- La valorisation et l'encouragement de chacun des enfants : pas de compétition entre eux ni de dévalorisation d'un enfant.
- Des activités sont proposées, mais on cherchera à ne pas faire d'activisme : un enfant a le droit de ne rien faire ou de jouer dans son coin. En dehors du temps de jeu libre, l'apprentissage de la vie quotidienne est l'une des principales activités de l'enfant à cet âge (changes, repas, arrivée et départs de la structure...).
- Les apprentissages nouveaux (exemple : acquisition de la propreté, alimentation : passage aux morceaux) se font d'abord à la maison. Il est cependant possible que l'enfant soit amené à demander telle ou telle évolution au vu des autres enfants (mise sur le pot, par exemple), ceci sera alors discuté avec la famille.

2.3 Cas particulier de l'apprentissage de la propreté

L'acquisition de la propreté est liée à la maîtrise de la marche, à celle des sphincters et se met en place quand l'enfant est prêt et le décide. Cette étape concerne les enfants à partir de deux ans-deux ans et demi.

Comme pour toutes les acquisitions, l'enfant va suivre son propre rythme. C'est lui qui décide d'être propre. On ne forcera jamais un enfant à aller sur le pot ou sur les toilettes : ceci se fera à sa demande ou suite à une proposition de l'adulte au moment du change. Il n'y a pas d'heure fixe pour les changes, ni pour les toilettes.

Le phénomène de groupe dans la structure suffira à inciter l'enfant quand il se sentira près à expérimenter cet apprentissage.

Si un enfant fait pipi ou caca dans sa culotte, il ne sera jamais réprimandé pour cela. Pour un enfant devenu propre, un échange privilégié (comme lors du change) est maintenu.

Le respect du corps de l'enfant est important: il est toujours prévenu des soins qui lui sont faits (change, prise de température, mise d'un suppositoire, ...), et si vraiment il ne veut pas, c'est par la discussion qu'on l'amène à accepter le soin; on ne le lui imposera pas de force.

De la même façon, un enfant qui ne veut pas être massé ou embrassé n'est jamais forcé; sa pudeur est respectée.

Dans le même registre, est-il nécessaire de préciser que les assistantes maternelles ne frappent (même légèrement) les enfants ou ne leur crient dessus.

3. Moyens mis en oeuvre

3.1 Les moyens humains

3.1.1 Les assistants maternels

Au sein de la structure interviennent les assistants maternels qui pour une question de confiance ont signé une charte éthique et de moral afin de se soutenir et d'avoir une ligne de conduite dans le cas d'un désaccord.

Les assistantes maternelles assument l'intérêt général des enfants, du respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement quotidien de la structure. Elles s'assurent que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principes et valeurs énoncés plus haut sont respectés.

• L'organisation des assistantes maternelles

L'équipe est composée de deux assistants maternels.

Chaque assistante maternelle assume les enfants dont elle a la responsabilité dans le respect du projet pédagogique. Elle assure la transmission des informations aux parents.

Les assistants maternels sont chargés de la mise en place d'activités extérieures à la structure (emploi du temps et organisation des sorties). Elles ont pour mission la conception, l'organisation et l'encadrement d'activités pour l'éveil intellectuel et physique de l'enfant.

Dans l'organisation actuelle de la structure, tous les membres de l'équipe assument la préparation des repas à tour de rôle. Les assistants maternels se relaient chaque jour pour faire le ménage. Il est important d'assurer une cohésion de l'équipe autour des enfants. Pour cela, la circulation d'informations et la réflexion commune de l'équipe sont essentielles. Le travail d'équipe nécessite respect, confiance, et soutien entre ses membres.

Afin que cela soit réalisable, les assistantes maternelles s'engagent :

- A respecter le travail des collègues,
- A veiller à la juste répartition des tâches,
- A respecter le tableau de répartition des tâches,
- A respecter les horaires,
- A garantir le paiement des factures
- A ne jamais critiquer un mode de fonctionnement d'un membre de l'équipe devant les enfants,
- A accepter la confrontation des pratiques et l'échange au sein de l'équipe, en dehors du temps de présence des enfants,
- A décharger l'Autre de son surcroît de travail

3.1.2 L'investissement des parents au sein du maison d'assistants maternels

Les parents peuvent volontairement participer à certaines sorties ou activités de la MAM. Cette initiative peut permettre aux familles de se sentir intégrer dans la structure ou encore de tempérer leurs exigences par rapport à leur enfant, ceci en comprenant mieux l'intérêt collectif.

3.1.3 La relation parents – assistants maternels

La relation entre les parents et l'assistant maternel doit fonctionner sur le principe du partenariat, instauré sur une confiance mutuelle autour des enfants. Cette relation nécessite dialogue et écoute ; chacun devant être prêt à se remettre en question. Les temps d'accueil du matin et du soir sont des temps privilégiés pour cela.

Il est important que l'assistant maternel prenne le temps de dire aux parents ce qui a été fait dans la journée (rythme de l'enfant, repas, activités principales,) mais en même temps, le parent ne doit pas la monopoliser.

Pour cela, différents moyens sont mis en place : un tableau d'information est rempli pour chacun des enfants. Celui-ci est particulièrement détaillé en ce qui concerne les bébés. Mais ce mode de communication ne remplace pas le dialogue entre le parent et l'assistant maternel qui donne des informations sur le repas, les temps de sieste, les activités de la journée mais aussi sur ce que l'enfant a fait, s'il a bien joué, s'il a ri avec ses copains, en résumé s'il est heureux à la structure pendant la journée. Ces informations sont aussi transmises le soir aux autres personnes qui viennent chercher l'enfant (grands-parents, baby-sitter).

Les principales activités de la journée sont inscrites sur un tableau dans l'entrée de la structure.

Un journal, sorte de recueil d'informations, d'événements est réalisé et tenu à jour. Nous proposerons d'illustrer la journée en faisant défiler des photos dans un cadre numérique.

De leur côté, les parents doivent eux aussi avertir de changements de situation au sein de la famille, de l'absence de l'un de membres, ou toute autre situation pouvant avoir une influence sur le comportement de l'enfant.

3.2 Les moyens matériels

3.2.1 Une cuisine et une pièce fonctionnelle

Le lieu où les enfants prennent leur repas est séparé du lieu où cuisinent les assistants maternels. Pendant que l'un s'affaire à la préparation, l'autre peut proposer des activités ludiques aux enfants, ceci sans risque.

3.2.2 Une salle de jeux

La MAM possède une salle de jeux entièrement dédiés aux activités des enfants.

3.2.3 Trois grandes chambres

Trois grandes chambres permettent d'accueillir les enfants à l'heure des siestes. Les enfants peuvent être séparés en fonction de l'âge ou des heures de sommeil.

3.2.4 Espaces de change et de toilettes

La MAM possède une salle de bain mais aussi deux autres espaces de changes pour veiller au confort des enfants.

3.2.5 Un espace de jeux extérieur

La MAM comprend un jardin qui propose une sécurité optimale. Les enfants pourront y trouver un bac à sable, et divers jeux extérieurs.

4. L'Organisation

4.1 Comment faciliter la séparation de l'enfant et de ses parents ?

L'enfant accueilli bénéficie d'un temps d'adaptation progressive afin de faciliter son intégration dans son nouveau lieu de vie. Les modalités de cette adaptation sont définies lors de la signature de l'engagement réciproque ou du contrat de travail. C'est une étape importante dans la relation enfants/parents car elle correspond très souvent à la première fois que l'enfant est confié en dehors du cercle familial. Ce protocole d'accueil progressif est vivement conseillé aux familles mais non imposé

L'adaptation est un moment essentielle pour permettre :

- aux enfants de faire connaissance avec la structure (organisation du temps et des lieux), les autres enfants et les assistants maternels.
- à l'assistant maternel de faire la connaissance des enfants et de la famille, d'obtenir des informations sur les rituels de l'enfant : habitude d'endormissement, heures des repas...
- aux parents de faire connaissance avec l'assistante maternelle.

Ce moment permet aux parents d'avoir des informations sur le fonctionnement quotidien de la structure et sur les assistantes maternelles qui s'occuperont de leur enfant. L'adaptation est faite avec les parents et l'assistante maternelle. Elle se fait en général sur une période minimum d'une semaine, mais peut se faire sur deux semaines.

L'adaptation est un moment très important parce qu'elle aura comme conséquence la bonne intégration de l'enfant au sein de la structure. Pour que cette période se passe le mieux possible une certaine souplesse est de mise : heure d'arrivée et de départ par exemple. Cependant le déroulement de l'adaptation est surtout fixé par l'enfant qui peut s'adapter plus ou moins vite selon son âge, son état d'esprit, son autonomie, sa facilité à se séparer de ses parents...

Déroulement de l'adaptation :

Avant le début de l'adaptation de l'enfant, une prise de contact est effectuée entre la famille et l'assistant maternel, pour fixer un peu à l'avance le déroulement de cette période : heure d'arrivée, heure du départ du parent puis de l'enfant, qui au fil des jours, passera de plus en plus temps sans son parent à la structure. Il ne faut pas oublier les objets favoris de l'enfant, qui le rassurera pendant l'absence du parent et lui rappellera la maison (doudou : peluche, couche en tissu, pyjama, tétine ou autre objet).

Premier jour : le parent et l'enfant viennent à la structure pendant environ 1 heure. Systématiquement et ce pendant toute la durée de l'adaptation, l'assistante maternelle est particulièrement attentive à l'enfant et à son parent. Ils sont tous dans la salle de jeux pour mieux permettre à l'enfant d'observer et d'investir l'espace. Les premières informations sont prises sur l'enfant, sur son caractère, ses jeux favoris, ses habitudes...

Deuxième jour : l'enfant reste à la structure 2 heures et le parent 1 heure. Cela permet à l'assistante maternelle de rentrer en relation avec l'enfant sans la présence du parent, elle est disponible pour lui, le rassure, lui explique ce qui se passe...

Troisième jour : L'enfant reste 3 heures et le parent 1 heure. Petit à petit, l'enfant, commence à partager des temps de jeux avec les autres enfants.

Quatrième jour : L'enfant reste 4 heures et le parent 1 heure. Selon le rythme de l'enfant une sieste ou un repas peuvent s'effectuer à la structure. C'est toujours l'assistante maternelle qui s'occupera de l'enfant.

Cinquième jour : La fin de la semaine arrive. L'enfant peut, si tout se passe bien, rester toute la journée (petite journée). En respectant ses habitudes et son rythme.

Selon le déroulement de l'adaptation, si le parent et l'enfant se sentent bien au sein de la structure, cette période de transition peut se terminer dès la première semaine.

Cependant, après discussion entre l'assistante maternelle et le parent, la décision de continuer l'adaptation peut être prise pour le bien-être de l'enfant et du parent. La deuxième semaine se déroule sur le même principe que la première avec des temps de présence de l'enfant de plus en plus longs sans son parent. A savoir que le parent est le bienvenue tout au long de la journée.

4.2 La journée dans la maison d'assistants maternels

Différents moments se succèdent et rythment la journée des enfants, en particulier des plus grands (accueil, activités, déjeuner, sieste, goûter, jeux libres, départ du soir). Ce rythme, toujours le même, permet aux enfants d'avoir des repères et de se sentir en sécurité.

Pour les bébés, on cherchera, dans la mesure du possible, à respecter leur propre rythme.

4.2.1 Accueil du matin

L'accueil du matin est un temps de transition entre la famille et l'assistante maternelle. Il se fait dans le calme avec une musique douce et apaisante. Lors de ce temps d'accueil, il faut à la fois aller à l'essentiel des informations, car notre enfant n'est pas tout seul, et prendre le temps d'une transition en douceur. Lorsqu'une famille a besoin d'avoir une discussion particulière avec l'assistante maternelle, il pourra lui être proposé un autre moment dans la journée.

4.2.2 Activités du matin

Des activités sont proposées aux enfants. S'il fait beau, les enfants partent en promenade au square, dans la forêt, au marché... D'une manière générale, les enfants vont dehors tous les jours (jardin de la structure) même en hiver pour une courte durée (bol d'air quotidien). Les parents doivent prévoir des vêtements adéquats. S'il fait mauvais, on pourra se rendre à la salle de motricité ou faire de la peinture, du découpage, de la musique, faire une séance de lecture mais il sera aussi possible de ne rien faire pour ceux qui le veulent ou de dormir si besoin... Les bébés ne sont pas oubliés (activités d'éveil, jeux...) et ne sont pas toute la journée dans un transat...

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, les activités sont décidées au jour le jour, car si les enfants ressentent le besoin de bouger, de crapahuter, les assistantes maternelles proposeront une activité motrice et si les enfants veulent s'exprimer, les assistantes maternelles favoriseront une activité telle que le chant, la peinture, les collages, le dessin, l'utilisation des instruments de musique...etc.

L'enfant est le plus souvent dans le jeu libre, c'est-à-dire à son initiative, mais les assistants maternels peuvent proposer des activités dirigées, adaptées à l'âge de l'enfant, c'est l'enfant qui choisit d'y participer. L'ensemble des activités d'éveil permet le développement de la personnalité de l'enfant, doit encourager ses acquisitions sans contraintes, lui permet d'exercer ses capacités intellectuelles et sa créativité.

L'avantage d'une vie en collectivité est que les enfants se stimulent mutuellement. Cette proximité les aide à progresser, à apprendre les premières règles de vie en collectivité, et à développer leur autonomie.

D'une manière générale, l'assistant maternel ne fait pas l'activité à la place des enfants. Il ne juge pas la réalisation mais au contraire soutien, encourage, aide, conseille. Il est disponible et attentif. Toutes les activités sont proposées et non imposées aux enfants. Pour ceux qui font de nouvelles découvertes lors de ces différents moments, ils sont encadrés par l'adulte et prennent le temps d'observer avant de faire. Ils font leurs propres expériences à leur rythme.

L'aménagement des locaux a été conçu pour donner aux enfants plus de liberté tout en respectant leur sécurité. L'espace est adapté aux différents stades d'évolution des enfants. Les espaces et les activités sont pensés dans le respect du développement de l'enfant et stimulent toutes ses potentialités : sa motricité, son intelligence, sa curiosité, son enthousiasme...

La MAM dispose d'une salle de motricité équipée avec des tapis et des éléments amovibles en mousse, d'un coin lecture, d'une maison spécialement conçue pour les enfants, d'un coin pour les bébés.

4.2.3 Le déjeuner

Nous veillons à favoriser l'éveil au goût, au plaisir de manger et à la connaissance des aliments. Nous respectons l'enfant dans son individualité, par rapport à son appétit, à ses goûts, à son rythme propre (il peut prendre son temps). C'est pourquoi, pour son confort, et afin d'éviter tout risque pour la santé de l'enfant, nous proposons aux parents de préparer un repas qu'à partir de un an. Actuellement, cette initiative représente la réalisation de 5 repas par jour au sein de la structure.

L'alimentation est une composante essentielle de l'éducation des jeunes enfants. Le repas permet de favoriser les échanges entre enfants et adultes. Il permet également d'introduire les règles de vie et les rituels d'hygiène (se laver les mains avant et après le repas, rester assis à table, attendre son tour, manger avec une cuillère ou une fourchette, manger seul...). Les enfants doivent rester assis, ne pas crier, ne pas jouer avec les aliments (même s'ils peuvent toucher et manger avec les doigts, pour la découverte tactile de la nourriture...) Les 5 sens sont particulièrement stimulés, on découvre des saveurs, des couleurs, des textures différentes...et l'on se nourrit aussi de paroles et de mots.

Il est demandé aux enfants de goûter à l'ensemble de ce qui est proposé, mais on ne les force pas à manger ni à finir leurs plats. Il est parfois proposé des repas « exotiques » aux enfants afin de les habituer à des goûts différents. Les apprentissages au niveau de l'alimentation (passage aux morceaux...) sont faits en accord avec les parents qui commencent d'abord à la maison. Un enfant qui commence à vouloir manger seul se voit présenter deux cuillères à son repas, afin que l'assistante maternelle puisse l'aider.

Le repas est un temps très important à la structure parce qu'il permet de reconstituer le groupe d'enfants éclaté lors de la matinée. Les assistants maternels encadrent les enfants, discutent avec eux, nomment les aliments, parlent du déroulement de la journée.

Pour le bébé, le repas est un moment privilégié avec sa nounou et représente sécurité et bien-être. C'est pourquoi nous avons choisi de faire manger les bébés avant les enfants plus autonomes.

Les moyens et les plus grands mangent sur des tables séparées afin de constituer des petits groupes. Les enfants mangent avec un tee-shirt et un bavoir afin de protéger leurs vêtements.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour se nettoyer les mains et la bouche avant d'aller jouer.

4.2.4 La sieste

Si les besoins en sommeil sont différents selon les individus et selon l'âge, le seul signe d'un sommeil suffisant est la bonne forme dans la journée. Pour connaître les besoins en sommeil, les parents seront de bons guides. Exiger trop d'heures au lit d'un enfant qui n'en a ni besoin ni envie, peut créer chez lui une véritable aversion à l'égard du sommeil. Ne pas lui donner les conditions de temps de sommeil suffisant risque de le priver d'activités précieuses pour sa croissance et son développement.

La maison a été aménagée de manière à créer des conditions de repos et d'éveil les plus propices qui soient à chaque enfant. Les plus petits se reposent et dorment à des moments différents des aînés, c'est pourquoi deux pièces distinctes ont été équipées.

Nous veillons à ce que les enfants se reposent à leur rythme car cela prédispose à la qualité de leur éveil, de leur développement, de leur réceptivité à l'environnement. Nous respectons les habitudes et les rituelles d'endormissement de l'enfant. Son coucher et son réveil se font dans un climat de tranquillité et de sérénité.

Les plus grands et les moyens font généralement la sieste en début d'après midi. Le temps de sieste commence vers 13h00-13h30. Les changes des enfants constituent un moment de transition entre le repas et la sieste, on raconte ensuite une histoire... Pendant ce temps, la salle à manger est nettoyée !

Les plus grands dorment dans une chambre, et les petits dans une autre chambre. Une assistante maternelle reste avec les enfants pour les aider à s'endormir si besoin. Les rituels d'endormissement sont respectés et les doudous sont là pour aider les enfants.

Pour les bébés et ceux qui ont dormi le matin, ce moment n'est pas nécessairement celui de la sieste, ils restent alors avec l'assistante maternelle dans la salle à manger. Des animations adaptées au moment et au lieu leur sont proposées: câlins, tendresses, jeux de doigts, chants... c'est l'occasion d'échanges plus personnalisés. Ce moment peut se faire accompagné d'une musique douce et apaisante.

Les enfants se réveillent les uns après les autres et viennent avec l'assistante maternelle rejoindre l'équipe dans la salle à manger, on prend alors le temps du réveil, moment particulier pour chacun... Selon les enfants, la sieste peut durer jusque vers 16h00.

4.2.5 Le goûter

Vers 16h00, un goûter est proposé aux enfants. Des comptines sont alors chantées avec la participation des enfants. Les règles du repas sont toujours à respecter.

Une fois par semaine les enfants ont «un goûter festif». Nous leur proposons un panier avec divers goûters, des gâteaux, des compotes, des biscuits et même du chocolat, et surtout, ils ont le droit de choisir.

Ce goûter est l'occasion de nombreuses fêtes : Halloween, Noël, Pâques...les anniversaires des enfants. Un goûter amélioré est donc proposé avec un gâteau, des bonbons, des jus de fruits. Les parents peuvent se joindre à la fête s'ils le désirent.

4.2.6 Fin de journée et accueil du soir

Après la pause goûter, les enfants peuvent se rendre et aller jouer dans la salle de motricité ou dehors si le temps le permet.

Ce temps de fin de journée est un temps de jeux libres. On pourra être amené à proposer des activités calmes (puzzle, perles, dessins...) et séparer le groupe si le besoin s'en fait sentir.

Il faut alors gérer à la fois le départ de certains et la transmission avec les parents, les activités des autres et la fatigue des enfants.

5. Un projet spécifique

5.1 Des activités à l'extérieur de la maison

Les assistants maternels effectuent des sorties à l'extérieur de la structure. L'idée est d'ouvrir les enfants sur l'extérieur et de mieux utiliser l'environnement autour de la structure. Différents types de sorties sont proposées aux enfants.

5.1.1 Les sorties de proximité

Il s'agit d'activités réalisées aux alentours de la structure. Celles-ci peuvent être décidées au dernier moment, selon le temps et les enfants présents. Elles se font avant ou après l'heure du repas. Les enfants y participent ou non selon leur rythme propre. Ce sont les activités les plus fréquemment organisées.

Les activités proposées : le marché, les promenades et activités en forêt (châtaignes, feuilles, jeux de ballons...), la ferme, la bibliothèque.

5.1.2 Les sorties irrégulières

Elles ne concernent au maximum que les plus de un an et se font le matin. Des autorisations de sorties et de transport en voiture sont demandées aux parents et conservées par l'équipe.

5.1.3 Les sorties exceptionnelles

. Le trajet ne doit pas excéder 30min dans chaque sens (ce qui laisse au minimum 1h30 sur place). Elles ne peuvent pas être trop fréquentes car elles nécessitent une certaine organisation. Elles doivent tenir compte de la saison au risque de devoir les annuler en cas de mauvais temps. Elles peuvent concerner l'ensemble des enfants.

Exemple :

Décembre : sortie de Noël, défilé de carnaval...

Ces sorties nécessitent une autorisation des parents pour la sortie ainsi que le transport en voiture.

5.2 Un projet convivial

La structure se caractérise par sa convivialité.

Nous organisons au sein de la Maison, une fête d'anniversaire pour chaque enfant. Ce moment est l'occasion d'échanges avec les autres parents et les enfants.

Le Père-Noël vient nous rendre visite au mois de décembre et gâte les enfants. Petits et grands se retrouvent ensuite autour d'un goûter.

Le lapin de Pâques vient mettre des œufs dans le jardin.

6. Santé, Hygiène et alimentation

6.1 Santé

La structure est suivie par la puéricultrice de la PMI et le médecin de la PMI, qui y effectue des visites régulières. L'administration de médicaments se fera uniquement sur présentation d'une ordonnance du médecin.

6.2 Hygiène

L'hygiène est essentielle dans la structure pour prévenir les maladies des enfants, et la propreté de la structure doit être irréprochable. Le ménage et le nettoyage sont assurés par les assistants maternels à tour de rôle.

6.3 L'alimentation

Les repas sont élaborés par les assistants maternels en respectant les règles de la diététique des enfants à partir de dix huit mois. A chaque repas (déjeuner, goûter), on proposera un produit laitier et un légume et/ou fruit (frais, compote, jus de fruit, ...).

Les courses sont effectuées, le week-end, par les assistants maternels. La liste des achats est établie ensemble. Les assistants maternels préparent, à tour de rôle, le repas selon des règles d'hygiène bien précises.

Le régime alimentaire et le rythme de chaque enfant sont respectés :

- si un bébé a besoin de manger pendant que le groupe d'enfants joue, une assistante maternelle se détache pour lui donner son repas dans le calme.
- un enfant qui commence à passer aux morceaux, débute sa variation alimentaire à la maison puis progressivement à la structure.
- si un enfant dort pendant le repas des autres enfants, son repas lui sera proposé dans les mêmes conditions que les autres.

7. Un projet est fait pour évoluer

La MAM « Klene Geiderter » est une petite structure. Sa taille raisonnable permet une proximité avec chaque enfant, le suivi de son évolution, le respect de son rythme personnel, de son aptitude à intégrer les contraintes collectives. Nous veillons à favoriser son autonomie dans un cadre sécurisé et sécurisant et accompagnons chaque enfant dans l'apprentissage de la vie sociale.

Nous considérons l'enfant comme un individu à part entière. Il est unique car il porte sa propre histoire, ses particularités culturelles et son potentiel bien spécifique.

Afin que la séparation soit positive pour les enfants mais également pour les parents, nous préconisons une collaboration étroite entre les adultes. Nous ne nous substituons aucunement aux parents mais nous proposons d'assurer une continuité de l'action familiale.

Nous avons essayé de traduire dans ce projet ce que nous cherchons à mettre en œuvre au sein de la Maison d'Assistants maternels. Il est clair que la pratique auprès des enfants peut évoluer, notre projet n'est pas figé.

Toutes les belles histoires commencent par : « Il était une fois..... »